



GENERALI
Solutions d'assurances

**ATTESTATION D'ASSURANCE
RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE**

La Compagnie d'Assurances **Generali Assurances Iard**, dont le siège social est situé au, 7 Boulevard Haussmann - 75456 Paris Cedex 09, atteste garantir à effet du **1^{ER} JANVIER 2010**

par contrat n° : **AL168154**

DTPE

**LE MAGNY
71400 LA CELLE EN MORVAN**

Pour sa responsabilité civile professionnelle

Les activités énumérées par l'article L 271-4 du Code de la construction et de l'habitation savoir :

- Le constat de risque d'exposition au plomb.
- Le repérage d'amiante.
- La présence de termites.
- L'état de l'installation de gaz.
- L'état des risques naturels et technologiques.
- Le diagnostic de performance énergétique.
- L'état de l'installation intérieure d'électricité.
- Le contrôle des installations d'assainissement non collectif.
- Le mesurage "Loi Carrez"
- Les activités complémentaires suivantes :
- Le calcul des millièmes de copropriété.
- L'analyse de la teneur en plomb dans l'eau potable.
- La mesure du radon dans les bâtiments.
- Prêt à taux zéro : certificat de normes de surface et d'habitabilité.
- Loi SRU : certificat de logement décent.
- Investissement locatif dans l'ancien (dispositions ROBIEN) :
certificat de conformité des travaux de réhabilitation.

Cette attestation est valable du **01/01/2010 au 31/12/2010** date jusqu'à laquelle les primes dues ont été payées.

La présente attestation engage Generali Assurances Iard dans les limites précisées par les clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Fait à **BEAUNE**, le 25 Février 2010

Generali Assurances Iard
par délégation,

4 rue de Valenciennes, BP 52,
75009 Paris

Generali, 7, boulevard Haussmann - 75456 Paris Cedex 09 - Tél. 01 58 38 40 00 CC BY-NC-ND/2.0